

NOVEMBRE 2012 - N° 27



7'ACTUEL

LE MAGAZINE DU 7^E ARRONDISSEMENT



*Dossier
Éducation*

Le Centre Nautique du Rhône fait peau neuve

de vieillissement, ce lieu symbolique et largement identifiable dans le paysage lyonnais attire 100 000 personnes durant la saison estivale.

Certes, des travaux d'entretien ont été effectués depuis un demi-siècle mais la modernisation du site s'imposait afin d'offrir un cadre rajeuni et correspondant aux attentes actuelles des lyonnais en terme d'activités nautiques.

C'est pourquoi, depuis le mois de septembre et jusqu'au mois de juin 2013, la zone nord fait l'objet d'une transformation complète du bassin de 70 mètres en un bassin ludique (toboggans, bains bouillonnants, etc.), avec la rénovation des 3 500 m² de plages, des vestiaires et des sanitaires.



Dans un second temps, à partir de septembre 2013 et jusqu'au mois de juin 2014, des travaux de même importance sont programmés pour la zone sud avec notamment la création d'un bassin de 50 mètres utilisable en hiver comme en été ! ■

Inaugurée en 1965 par le Maire de Lyon, Louis Pradel, la piscine du Rhône faisait partie des équipements sportifs – comme le Palais des Sports de Gerland, etc. – construits pour la candidature de la capitale des Gaules aux Jeux Olympiques de 1968.

Aujourd'hui encore, malgré les signes

Réouverture du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD)



Aménagé dans l'ancienne école du service de santé militaire, à l'intérieur des bâtiments où Klaus Barbie a sévi, le CHRD s'attache à être plus qu'un lieu fort et symbolique. C'est un musée d'Histoire centré sur la Seconde Guerre Mondiale, qui prolonge sa réflexion sur le monde contemporain, notamment à travers ses expositions temporaires

abordant des sujets d'histoire immédiate, ayant trait à la défense des droits de l'Homme.

Depuis son ouverture en octobre 1992, le CHRD s'est imposé comme un lieu de mémoire incontournable : en 20 ans, plus d'un million de personnes ont visité le musée.

Cependant, son exposition permanente, marquée par son époque, se devait d'être renouvelée pour répondre aux attentes d'un public toujours plus exigeant et rendre compte des avancées de la recherche historique. La réouverture est fixée au vendredi 16 novembre.

Le nouveau parcours muséographique se construit dans une ambiance résolument différente par rapport à l'ancienne exposition.

Il s'appuie sur trois axes forts :

Les objets de collection

Absentes du précédent parcours et rarement dévoilées, les collections du

CHRD occuperont une place centrale dans la nouvelle exposition.

La voix des témoins

Une trentaine de témoignages d'anciens résistants et déportés ponctuera le parcours, pour donner un visage aux hommes et femmes qui ont fait l'histoire lyonnaise et délivrer une approche intime du vécu des Français durant cette période.

Un discours recentré sur Lyon

Grande métropole de la zone non-occupée, Lyon accueille de nombreux réfugiés et devient le creuset d'une Résistance précoce. La nouvelle exposition mettra en avant les spécificités de la ville durant la Seconde Guerre Mondiale, qui lui ont valu son titre de « Capitale de la Résistance » ■

Plus de renseignements :

www.chrd.lyon.fr

Premiers coups de pioches pour le futur Pôle Universitaire des Quais



Le futur pôle universitaire des quais s'établira sur un site où s'érigait autrefois l'hôpital Saint-Joseph déconstruit en 2004.

Le site regroupera cinq équipements : le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de l'Université de Lyon, l'I.U.T. Jean Moulin Lyon 3, une résidence et un restaurant universitaires du CROUS, et la Maison Internationale

des Langues et des Cultures (MILC).

Attention : le parking provisoire établi sur le site a fermé le 23 octobre. La circulation est maintenue sur les quatre rues bordant le chantier mais les places de stationnement en bordure du chantier sont supprimées ■

Plus de renseignements :

www.universite-lyon.fr



Voilà déjà quelques semaines que nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école.

Comme chaque année, nous nous sommes rendus avec Yves Fournel, Adjoint au Maire de Lyon, délégué à l'éducation et à la petite enfance, dans différentes écoles du 7^{ème} arrondissement afin de constater que la rentrée s'était déroulée dans les meilleures conditions.

Notre territoire connaît un dynamisme démographique constant depuis plusieurs années et l'accueil des familles et de leurs enfants constitue l'une de nos priorités.

C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris la rénovation d'écoles, la mise en self des restaurants scolaires ainsi que des travaux d'aménagement pour créer de nouvelles salles. Enfin, après les écoles Ravier et Jean Macé, un troisième groupe scolaire, celui de la rue Victorien Sardou, ouvrira ses portes à la prochaine rentrée.

Chacun sait que l'éducation est intimement liée à la République et que notre pays entretient un rapport passionné et étroit à cette question. Le débat actuel lancé par le Président de la République et son Ministre de l'Éducation Nationale sur la refondation de l'école en est une parfaite illustration.

Mais quoi de plus normal que de réserver à nos enfants la place qu'ils méritent dans notre société ? À ceux qui sont les citoyens de demain, il convient d'inculquer des règles en même temps que leur donner le plaisir d'apprendre.

Certes, cette mission n'est pas directement celle d'une municipalité, mais nous souhaitons y prendre toute notre part en donnant à tous les écoliers, à travers des équipements modernes et adaptés aussi bien que dans le cadre de notre projet éducatif, les conditions de leur plein épanouissement.

À travers ce nouveau numéro de votre 7'Actuel, nous avons souhaité vous informer sur notre action en faveur de l'école et il me plaît de rappeler que de l'école maternelle aux universités et grandes écoles, le 7^{ème} arrondissement est certainement celui qui offre le plus de possibilités en matière de scolarisation et de formation.

Jean-Pierre FLACONNECHE

Maire du 7^{ème} arrondissement

Conseiller Général du Rhône

Directeur de la publication : Jean-Pierre FLACONNECHE

Rédaction : Cabinet du Maire

Crédits photos : Mairie 7, CHRD, Base paysagistes, Atlas Architectes, Grand Lyon, Jean BROTTIER, Fotolia.

Conception : dactylo.print

Impression : Public Imprim

Tiré à 37 000 exemplaires



Sommaire

Actualités	2
Édito du Maire	3
Retour sur...	4
Dossier	5
Vie de quartiers	9
Mot de l'opposition	10
Portraits	12



Présentation du « Projet Blandan »

Après plusieurs phases de concertation, le projet définitif du Parc Blandan était présenté par ses concepteurs lors d'une réunion publique le mercredi 3 octobre dans le grand amphithéâtre Malraux de

la Manufacture des Tabacs. Plus de deux cent cinquante personnes ont ainsi pu découvrir, grâce aux images de synthèse réalisées par le maître d'œuvre, l'agence lyonnaise BASE paysagistes, à quoi res-

semblera ce nouvel espace de nature une fois la réhabilitation terminée. Vous pouvez retrouver ce film sur www.grandlyon.com / onglet grands projets – les projets urbains – le parc Blandan ■

Inauguration des nouveaux locaux du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français du Rhône a inauguré le vendredi 21 septembre son nouvel espace « solidarité », en présence de Monsieur Julien Lauprêtre, Président national du Secours Populaire Français ainsi que de nombreux invités.

Après le coupé de ruban par Monsieur Gérard Collomb, une visite des locaux a eu lieu.

Sur une superficie de 1 800 m², le Secours Populaire regroupe le Siège, la logistique et ses différents pôles de solidarité

(accueil des familles et des personnes en difficulté, libre-service de la solidarité, vestiaire, boutique solidaire).

Ces nouveaux locaux vont permettre une efficacité encore plus grande pour combattre la pauvreté et la précarité et assurer aux bénévoles de meilleures conditions de travail.

Ce nouvel espace « solidarité » sera aussi un lieu d'échange et de convivialité pour les personnes aidées qui auront également accès à des ordinateurs ■



Secours Populaire Français
21 rue Galland 69007 Lyon
Tél. 04 72 77 87 77
www.spf69.org

Présentation du « projet mazagran »

Un nouvel atelier de concertation – en plein air – s'est tenu le jeudi 4 octobre pour la présentation de l'avant-projet du maître d'œuvre.

Les participants étaient invités à s'arrêter tour à tour à chacune des quatre tables d'échange disposées sur la place pour écouter, questionner, échanger, débattre avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'artiste Emmanuel Louisgrand (créateur de l'îlot d'Amaranthes), les services de la ville de Lyon et du Grand Lyon :

- L'îlot d'Amaranthes : genèse et évolution.
- Tout savoir sur le futur projet d'aménagement.
- Quelle nature dans la ville ?
- Un jardin partagé, comment ça marche ?

Au final, une soirée d'automne très agréable (le temps était de la partie) et très utile pour faire évoluer le projet.

Retrouvez les documents et éléments de la concertation sur www.grandlyon.com / onglet grands projets – les projets urbains – espace Mazagran ■



Le scolaire dans le

7

Présentation du scolaire public dans le 7^{ème} arrondissement :

- 23 écoles, 8 maternelles, 7 élémentaires, 4 groupes scolaires (4 maternelles + 4 élémentaires) : 5 162 élèves.

L'enjeu majeur : scolariser une population d'enfants en très forte augmentation chaque année.

- La croissance démographique du 7^{ème} représente le double de celle de la Ville :

- Sur Gerland, la création de grandes ZAC (Le Bon Lait – 1 200 logements – et les Girondins (plus de 2 200 logements dans moins de dix ans).

- Sur la Guillotière, densification de l'habitat de centre ville :

- 5 créations de classes cette rentrée, aucune fermeture.

Depuis 2001, Gérard Collomb a initié une politique éducative ambitieuse. Chaque année, le 7^{ème} s'est vu doté de grands travaux de modernisation et de mise en accessibilité des écoles. Lyon est une ville exemplaire.

« L'adjoint d'arrondissement est le relais de la Mairie Centrale sur le terrain ; il est l'interlocuteur de proximité pour les acteurs éducatifs ».

Pour faciliter les relations famille/éducation : www.lyon.fr / onglet enfance et éducation ■



École Ravier

Quelques chiffres de 2012

- ✓ **260 494 euros :**
Crédits de fonctionnement alloués dans le 7^{ème} : Fournitures scolaires, consommables informatiques, photocopieur BCD crédits libres, crédits Initiative, assurances.
- ✓ **2 131 380 euros :**
Travaux dans les écoles du 7^{ème}.
- ✓ **450 enfants :**
Nombre de places au Mercredis de Lyon pour le 7^{ème}.
- ✓ **3 917 inscrits à la cantine**
sur les 5 162 enfants scolarisés dans le 7^{ème} ■

Pour les 100 ans de notre arrondissement, un grand projet de circonscription :

« *D'une rive à l'autre* ».

« Plus de 650 enfants sont venus à la Mairie du 7^{ème}, dans le cadre du rallye patrimoine organisé pour le centenaire.

Ce projet a été concocté en synergie – j'ai envie de dire connivence – avec la circonscription académique 7^{ème} – 2^{ème}, la Mairie du 7^{ème}, les bibliothèques et les Archives Municipales, le musée Gadagne, les Robins des Villes, et les enseignants. Je profite de ces lignes pour leur dire merci, pour la qualité de leurs interventions, leur réactivité et leur ouverture d'esprit.

Cela a permis aux écoliers du 7^{ème} d'appréhender l'histoire de leur arrondissement. Une séance cinéma en avant-première au Comoedia a récompensé tous ces jeunes chercheurs historiens » ■



École Jean Macé



École Gilbert Dru

Petit lexique

Périscolaire

Le matin avant la classe, la pause méridienne et l'après-classe, sont des temps qui sont gérés par la Ville

Extra-scolaire

Le temps libre, week-ends et vacances.

PEL – Projet Éducatif Local

Lyon appartient au réseau des villes éducatrices.

PRE – Programme de Réussite Éducative

Dans les territoires situés en politique de la Ville (soit Aristide Briand et Gabriel Rosset à Gerland, Dru et Clémenceau à la Guillotière). Ce dispositif permet la mise en œuvre rapide d'un parcours personnalisé en faveur des enfants les plus fragiles, après analyse des besoins individuels des enfants et de leur famille, par des équipes pluridisciplinaires.

ATSEM – Agent Territorial Spécialisé Maternelle

La Ville a fait le choix d'en positionner une par classe de maternelle.

ASEP – Agent de Service Entretien des Écoles Primaires

Participe au service et à la surveillance des cantines.

MELY

Les Mercredis de Lyon accueillent tous les mercredis les enfants d'écoles élémentaires autour d'activités sportives, artistiques et culturelles en y développant des valeurs citoyennes.

AIS – Aides à l'Intégration Scolaire

Gérées par le CCAS, elles sont destinées aux familles en dessous des *minima* sociaux, permettent aux enfants de manger gratuitement à la cantine et d'avoir accès aux centres de loisirs.

RASED – Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Dispositif éducation nationale, regroupant psychologues scolaires et rééducateurs, qui intervient sur les élèves en difficulté pendant le temps scolaire.

Aide Personnalisée

Aide aux enfants en difficulté passagère organisée par les enseignants.

Accompagnement scolaire (ex-aide aux devoirs)

Le 7^{ème} a été un des premiers arrondissements à se doter d'une charte d'accompagnement à la scolarité. Une formation est assurée pour les intervenants. L'AFEV – association d'étudiants volontaires – est basée sur le 7^{ème}.

Ambassadeurs du Livre

Des jeunes dans le cadre du service civique interviennent dans les BCD (bibliothèques, centre documentaire des écoles) à Pagnol, Dru, Briand, Jean Macé.

Conservatoire

La Ville subventionne des interventions dans des classes à Veyet, Berthelot, Chavant, Ravier, Briand pour cette année ■

Rythmes scolaires changés ?

Expérimentation à l'école Gilbert Dru

Le conseil d'école de Gilbert Dru a proposé à l'Inspection Académique une modification de l'organisation interne de l'école portant sur un aménagement du temps scolaire en neuf demi-journées. C'est la seule école de Lyon à pratiquer cet aménagement.

On entame la troisième année de l'expérimentation.

La Ville de Lyon et la Mairie du 7^{ème} accompagnent ce projet en mettant en place les éléments d'organisation nécessaires à sa réalisation, en concertation avec ses personnels, les parents d'élèves, les enseignants et les associations partenaires.

Pour la Ville, l'accompagnement porte sur trois objectifs :

- Garantir l'accueil de tous les enfants sur la journée actuelle scolaire entre 8 heures 30 et 16 heures 30.
- Conforter les activités périscolaires (accueil du matin, accueil du soir, Mercredi de Lyon).
- Assurer une restauration le mercredi midi.

La pause méridienne est allongée de 45 minutes. Tous les élèves sont accueillis dès 13 heures 30, avec un renforcement des moyens d'animation ■



ZOOM

Victorien Sardou, première école de l'agglomération à énergie positive



Son ouverture est programmée pour la prochaine rentrée scolaire, sur un terrain municipal de 4 237 m² face à une entrée du Parc Blandan.

Ce groupe scolaire de seize classes – dix élémentaires et six maternelles – avec gymnase, pôle restauration, pôle socio-médical, logement de gardien et diverses salles d'activités, pour une surface de 3 445 m², apportera une bouffée d'oxygène sur les effectifs scolaires des autres écoles proches.

Ce projet – qui a été présenté en Mairie aux habitants – s'inscrit dans une démarche de Qualité Environnementale Bâti intégrant les préoccupations de la Ville, notamment en termes de gestion de l'énergie, de

confort des usagers et de gestion de l'entretien et de la maintenance.

En ce qui concerne la gestion de l'énergie, il s'agit du premier équipement public de Lyon à énergie positive, c'est-à-dire que le bâtiment produira plus d'énergie qu'il n'en consommera :

- À la pointe de l'éco-conception, le bâtiment produira la totalité de son énergie grâce à une installation photovoltaïque en silicium monocristallin de 920 m², produisant 140 000 KWh/an.
- Des matériaux durables avec un système maçonnerie incluant voiles béton, isolation thermique

par l'extérieur, prémurs, planchers béton, parement de façades en pierre, bardage bois en lames verticales.

- Un bâtiment compact qui permet de limiter les déperditions thermiques.
- Un éclairage naturel optimisé par des sheds (toiture avec un versant vitré) et des patios à verrière motorisée et un éclairage artificiel basse consommation.
- Un chauffage par pompe à chaleur sur nappe phréatique.
- Une ventilation double flux ■

▲ (Ouverture septembre 2013)



École Aristide Briand



École Berthelot

4 questions à Martine Reynaud, adjointe en charge des écoles et du périscolaire à Lyon 7^{ème}



Vous êtes directrice d'école et élue en charge des écoles, est-ce que ce n'est pas gênant ?

J'ai aussi été parent d'élèves...

Je travaille sur une autre commune ; du coup il n'y a pas conflit d'intérêt.

Par contre, c'est plus facile quand on connaît les fonctionnements, les rouages. Je comprends rapidement les problèmes. Chaque question m'interpelle sur toutes ses facettes. Par exemple, sur les rythmes scolaires, enseignante, je sais que les enfants vont avoir, sur 4,5 jours, un rythme plus serein, mieux adapté à leur vie d'écolier et à leurs apprentissages. Les élèves en difficulté devront faire l'objet d'attentions particulières. L'élue pense à l'accueil de tous, à la cohérence, aux horaires, aux contenus, à la continuité des temps de l'enfant, à la concertation et au travail avec le secteur associatif. Vous voyez, l'école c'est un grand morceau de ma vie.

Quels sont les dossiers « chauds », prioritaires ?

Deux dossiers :

– L'ouverture du nouveau groupe scolaire rue Victorien Sardou, va entraîner un redécoupage des secteurs. Les périmètres scolaires sont définis en concertation avec l'Inspection Académique, les directeurs d'école, les parents d'élèves, les conseils de quartier ainsi que les habitants ; ils sont ensuite votés en Conseil municipal. Pour mémoire,

les enfants doivent aller à l'école de leur quartier et toute demande de changement d'école est soumise à une dérogation.

Ce groupe scolaire va impacter tous les périmètres de la Guillotière et d'une partie de Gerland. En effet, aujourd'hui, plusieurs écoles sont saturées.

– La réflexion sur les rythmes scolaires : la semaine scolaire et le calendrier vont changer à la prochaine rentrée. La Ville de Lyon et le 7^{ème} se doivent d'accompagner ce changement. La Mairie du 7^{ème} va avoir un travail approfondi à mener avec les structures socioculturelles, les « 4 mousquetaires », (Maison de l'Enfance 7, MJC Jean Macé, centre social de Gerland, Arche de Noé) et les autres associations sportives et culturelles. En effet, leur planning et les temps de prise en charge des enfants vont changer...

Êtes-vous en relation avec les parents ?

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : ils doivent être informés, parfois soutenus, pour être en mesure de jouer leur rôle. Le soutien à la parentalité se traduit par une recherche de l'implication des parents d'élèves dans les instances PEL, la concertation autour des projets périscolaires, les lieux d'accueil des parents, par le cahier de liaison de leur enfant.

J'organise et participe à beaucoup de réunions dans lesquelles les associations

de parents d'élèves sont représentées :

- Comité PEL 7^{ème} et Ville de Lyon.
- Comité technique PRE.
- Caisse des Écoles.
- Conseils d'école au moins une fois par an.
- Concertations dans les écoles (chantiers de rénovation, mise en place de self, aménagement des voiries autour des écoles...).

Comment la Ville intervient-elle sur le temps scolaire ?

La compétence première de la commune, c'est la construction et l'entretien des locaux scolaires. Dans le cadre de son projet éducatif, la Ville de Lyon intervient bien au-delà, dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens signé avec le directeur académique. La Ville accompagne (subventionne) les projets de circonscription, d'écoles et de classes ? C'est ainsi que cette année, après validation par Mme Sylviane Coignet, inspectrice sur le 7^{ème}, c'est un véritable inventaire pédagogique à la Prévert qui a été voté : travaux d'aiguilles, informatique, jeux de société, échecs, origami, théâtre, récupérer l'art, création de blog, calligraphie, tchoukball, jardinage, etc.

La participation de la Ville fait surfer nos écoliers sur les nouvelles technologies. Chaque école élémentaire est dotée de l'accès à Cap Canal, de quinze postes informatiques reliés à Internet, chaque classe de maternelle d'un poste.

Depuis cette année, toutes les classes de l'école Pagnol se sont lancées dans la pédagogie boostée par le TBI (Tableau Blanc Interactif). À terme, ce sont toutes les classes de Lyon qui seront équipées. La Ville achète le matériel et fait l'installation, l'Éducation Nationale forme les enseignants et propose les logiciels ■



Vie de quartiers



Photo : Gabriel Rosset

Quartier de Gerland

Connaissez-vous vraiment le collège Gabriel Rosset ?

Depuis sa restructuration en 2009, le collège Gabriel Rosset a accompagné l'évolution du quartier de Gerland et a fait preuve de dynamisme. Il a la volonté de renforcer le niveau de ses élèves tant pour les bons élèves avec la création d'un pôle d'excellence scientifique que pour les élèves en difficulté.

– Ce pôle d'excellence scientifique, créé en 2008, accueille une vingtaine d'élèves par niveau. (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et permet aux élèves motivés de réaliser chaque semaine deux heures de sciences expérimentales en plus de leur emploi du temps. Cette approche transversale des sciences emporte l'adhésion de tous, parents comme élèves et est un réel plus notamment pour intégrer la C.S.I..

Par ailleurs, le collège ne néglige pas l'apprentissage des langues et propose une classe bilangues anglais-allemand dès la classe de 6^{ème}, du latin dès la classe de 5^{ème} et un groupe européen anglais en 4^{ème} et 3^{ème} ainsi qu'un échange avec le Paracelsus Gymnasium de Stuttgart, un voyage de sept jours en Angleterre début avril 2013.

Les lettres ne sont pas en reste avec le prix Collidram en 3^{ème}, le défi lecture en 6^{ème}, les sorties au théâtre du foyer, ainsi que les clubs journal et lecture.

– Mais le collège Gabriel Rosset n'en oublie pas moins les élèves plus en difficulté en proposant de nombreux dispositifs d'aide, de soutien et de remise à niveau : accompagnement éducatif, aide aux devoirs, boîte, atelier robotique, théâtre... ou en les mettant en lien avec des tuteurs de l'association AFEV ou Zup de Co.

C'est ainsi que cette rentrée voit l'effectif du collège passer de 365 à 420 élèves. Alors venez découvrir le collège le samedi 17 novembre 2012 entre 8 heures 30 et 12 heures lors de sa journée « Portes Ouvertes » ■

Conseil de Quartier de Gerland



Après une assemblée générale et des vacances estivales, le Conseil de Quartier de Gerland fait sa rentrée avec une nouvelle équipe et de nouvelles actions ! Vous aussi avez envie de faire bouger votre quartier ? Venez nous rejoindre pour organiser une manif dans le cadre du Téléthon, à l'occasion d'un Marché de Noël, la semaine de la propreté, le Carnaval de Gerland, l'exposition des artistes de Gerland ou encore pour discuter des modifications du PLU. Venez participer au développement des relations entre citoyens !

L'urbanisme vous intéresse ? Gilles tiendra sa commission les lundis 15 octobre,

19 novembre et 17 décembre. Pour le cadre de vie, les déplacements, la voirie, Philippe, les mardis 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Vous êtes plutôt branché Culture ? Sandy, les mercredis 24 octobre, 28 novembre et 26 décembre. Vous rêvez de participer à la préparation du carnaval de Gerland ? Jean-Paul est là pour ça, les mardis 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre. Et communiquer, ça vous dit ? Alors Valérie et Magali, les mercredis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

Pour le reste, affaires sociales, commerce, petite enfance et personnes âgées, handicap, ou tout sujet qui le mérite, des mercredis sont encore disponibles.

Toutes ces réunions ont lieu à la Maison Ravier, 7 rue Ravier, à 18 heures 30 dans la salle E.

Alors, à bientôt ! ■

La CSI : un établissement international à Gerland



La Cité Scolaire Internationale (CSI) est implantée dans le quartier de Gerland depuis vingt ans. Elle accueille plus de 2 000 élèves, du cours préparatoire à la terminale. Elle a vocation à scolariser en section internationale ou européenne, des élèves de l'agglomération lyonnaise. Le lycée accueille aussi tous les élèves de Gerland préparant le baccalauréat général. La CSI est ainsi lycée de secteur pour plus de 150 élèves.

Actuellement neuf sections internationales sont ouvertes à la CSI. Elles permettent de proposer à des élèves français et étrangers, à raison de six à huit heures par semaine, des enseignements renforcés de littérature, d'histoire ou de mathématiques, en Chinois, Japonais, Polonais, Italien, Portugais, Allemand, Espagnol, Anglais et Arabe. Ces enseignements sont assurés par des

professeurs natifs, recrutés et rémunérés par les gouvernements des pays partenaires de chaque section.

Disposant de trois plateaux techniques sportifs, la CSI a, de longue date, mis à disposition ses installations aux clubs sportifs et associations locales. En lien avec les besoins de proximité et la Mairie, le Conseil d'administration de la CSI a proposé d'étendre cette mise à disposition au bénéfice des jeunes du secteur.

Depuis 2011, une journée « Portes Ouvertes » propose à toutes les familles du 7^{ème} de venir découvrir les installations, les enseignements, les animations et spectacles réalisés par des enfants du monde. L'édition 2013 se déroulera le samedi 23 mars, de 9 heures à 13 heures. Pour fêter ses vingt ans, la Ville de Lyon, le Conseil général et la Région n'ont pas ménagé leurs efforts et engagé de concert, la rénovation complète de la cour de l'école élémentaire, l'équipement informatique de toutes les salles du collège, le renouvellement des lignes de self et de l'ensemble du mobilier de restauration.

De quoi assurer une bien belle rentrée et un bel anniversaire ■



Le Jardin de Camille

Le Jardin de Camille, petit jardin fleuri intégré dans le Square René Bayet, à l'angle de la rue Camille Roy et de la rue Jaboulay va bientôt mettre sa terre à la disposition des membres de L'ADAPT.

Ainsi, quelques petits aménagements

Conseil de Quartier de Jean Macé



À l'aube de cette nouvelle année pour notre Conseil de Quartier, c'est l'heure de faire le bilan de ces douze derniers mois.

Elle a été très riche en actions, travaux, formations dans le but de mieux impliquer les habitants dans l'amélioration de leur vie quotidienne dans les domaines du cadre de vie, des déplacements, de la sécurité, de l'aménagement public et de l'animation.

On ne pourra citer ici que les principales actions réalisées :

- Aménagements de voirie : rue du repos, École Jean Macé, carrefour Jaboulay/S. Gryphe et d'autres que vous découvrirez bientôt.

- Veille sur la sécurité des piétons : installation de chantiers, grilles sous les

vont bientôt être réalisés dans le jardin pour permettre cette mise à disposition dont l'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de venir fleurir des espaces adaptés.

Ce nouveau partage permettra également au jardin ainsi qu'aux membres de l'association Le Jardin de Camille de bénéficier du savoir-faire du formateur en

arbres, trottoirs à abaisser, trottoirs en-cadrés.

- Amélioration du cadre de vie : lutte contre l'affichage sauvage et les tags, plaques signalétiques de rues manquantes, grilles au pied des arbres de l'avenue Berthelot, nuisances sonores aux abords des établissements de nuit

- Organisation du « Parcours découverte » en association avec les deux autres Conseils de quartier, à l'occasion du centenaire de notre arrondissement. Nous avons permis à plus de 180 familles de découvrir des éléments originaux et inconnus de ce 7^{ème} arrondissement.

- Permanences sur le marché, pour accroître notre notoriété auprès des habitants.

- Accueil des nouveaux membres, autour d'un verre de l'amitié.

- Participation au comité aviseur qui avait en charge la validation des vingt-quatre panneaux de la fresque qui a été inaugurée

paysage de L'ADAPT et du temps supplémentaire qui pourra être consacré par les stagiaires de L'ADAPT au jardinage. D'autres projets sont également en cours d'étude notamment pour permettre aux enfants des écoles environnantes, de la MJC Jean Macé et des Mercredis de Lyon de venir planter des fleurs au printemps.

Enfin, tous les jardiniers en herbe sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter ■

lejardindecamille.asso@gmail.com

lyon@ladapt.net

en juin et dont le Conseil de quartier Jean Macé avait été un des premiers initiateurs.

- Formations sur la révision du PLU, la gestion de projets, l'animation de réunions.

- Réflexions sur la place des cimetières dans la ville.

Voici pour l'essentiel.

Mais bien sûr, nous avons besoin de votre implication et de votre participation pour développer encore notre représentativité auprès des élus avec qui nos fréquents échanges nous permettent de progresser.

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous impliquer davantage dans la vie de votre quartier, vous êtes cordialement invité à participer à notre assemblée plénière annuelle qui aura lieu le mercredi 7 novembre à 18 heures 30 à la MJC, 38 rue Camille Roy.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

Conseil-jean.macé@laposte.net ■

Mot de l'opposition

Et la salle des fêtes à la Guillotière ?

Lors de la réunion publique de fin septembre, la présentation du projet d'aménagement du Parc Blandan, on a pu constater qu'un certain nombre d'attentes ont été entendues : fermeture nocturne, espaces d'usage divers mis à disposition des utilisateurs qu'ils soient promeneurs, jeunes enfants, personnes âgées...

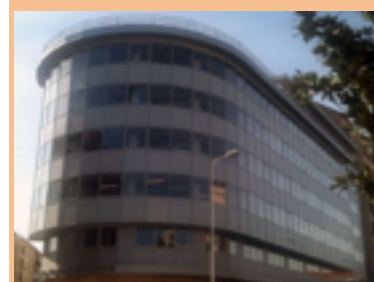
Cependant la nouvelle voirie entre la rue du Repos et la rue Victorien Sardou doit faire l'objet d'études plus poussées et d'une réelle concertation sur le bon sens de circulation. Il ne faut pas créer de nouvelles nuisances à son débouché près de la future école et de l'entrée Victorien Sardou.

Enfin, la salle des fêtes et des familles promise par le Maire de Lyon en 2008, un temps envisagé sur ce site, est abandonnée. Si son implantation n'était pas souhaitable auprès des habitations, nous regrettons l'absence de projet alternatif pour un équipement si nécessaire et attendu à la Guillotière ■

Groupe Ensemble pour Lyon 7e

(UMP, Nouveau Centre & apparentés)

contact@ensemblepourlyon.fr



23 rue Camille Roy
69007 Lyon
Tél. 04 78 42 92 39

contact@ecoles-conde.com
www.ecoles-conde.com



Un atelier Économie et Vie Sociale au sein du conseil de quartier Guillotière !

Le conseil a décidé de créer un nouvel atelier pour aborder l'économie (commerces, services, emplois...) et la vie sociale (petite enfance, éducation, formation, vie associative, solidarité, santé, personnes âgées, handicaps...).

La démarche consiste dans un premier temps à établir sur ces thèmes un constat des forces et faiblesses de notre quartier, et, dans un second temps, à rechercher et formuler des propositions en lien avec les acteurs et institutions concernés.

Pour ses premières réflexions, l'atelier a retenu deux axes :

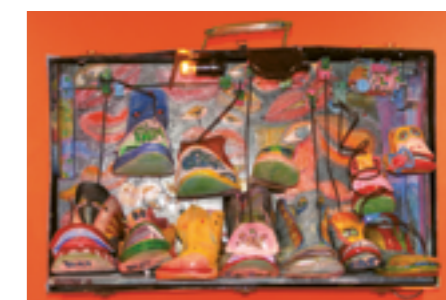
1. La « petite enfance », un sujet qui prend de plus en plus de sens dans un quartier qui se rajeunit et qui ne cesse d'accueillir des enfants en bas âge.

Le constat a permis de mettre en évidence, la capacité insuffisante des structures d'accueil. L'atelier souhaite donc pouvoir collaborer avec les différents acteurs concernés pour identifier et porter des projets en adéquation avec les besoins.

2. Les « seniors » qui souhaitent vieillir dans le quartier, y compris quand la dépendance est de plus en plus contraignante, sont en demande de nouvelles structures d'accueil (par exemple, associatives).

A travers l'écoute apportée aux seniors, l'atelier entend mettre en lumière la nécessité de lier les générations lors de la rénovation d'un quartier. La Guillotière évolue et, au regard de l'identité et de l'histoire des lieux, les seniors doivent y trouver leur place.

Pour accompagner son développement sur ces thèmes, et d'autres à venir, et pour contribuer à l'élaboration des propositions, le nouvel atelier Économie et Vie Sociale accueille toutes les personnes qui souhaitent que notre quartier puisse répondre au mieux aux demandes de ses résidents ■



Du rêve plein les pieds, valise animée de Gérard Visser, dans le Hall d'entrée du collège Clemenceau.

Exposition « Murmures Urbains »

« Un matin, on sort de chez soi et la ville nous aborde autrement. Le long des murs, les écritures se mettent à danser, dans la rue le mouvement de la foule prend un tempo entraînant, le béton se colore au fil de notre imaginaire et le regard de ceux que l'on croise nous invite à raconter milles histoires. »

Cette exposition raconte comment le groupe d'enfants a voyagé dans la ville pour la regarder autrement : comment l'art et la création leur ont permis d'interroger leur place sur la toile urbaine.

La Maison de l'Enfance du 7^{ème} vous invite à l'exposition itinérante à partir du 5 décembre 18 heures 30 à la Mairie d'Arrondissement du 7^{ème} et ce jusqu'au 8 janvier 2013 ■



Collège Clemenceau, un vaste choix de langues vivantes

Dès la 6^{ème}, les élèves du collège Clemenceau peuvent choisir entre trois sections bilangues : anglais-allemand, anglais-chinois et anglais-portugais. Étudier deux langues vivantes au collège, à partir de onze ans, est très bénéfique aux élèves, à l'âge où ils sont curieux de tout. Au-delà de la maîtrise de la langue, c'est aussi une ouverture culturelle sur d'autres civilisations, vers d'autres continents, l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique.

Cette année scolaire, les élèves des sections bilangues représentent 46 % des élèves de 6^{ème} et plus d'un tiers des élèves du collège. Les élèves non-bilangues peuvent choisir entre l'Italien et l'Espagnol comme deuxième langue vivante, à partir de la 4^{ème}. Certains élèves choisissent la section européenne « Espagnol » avec cinq heures de cours par semaine. Pour toutes ces langues vivantes, la poursuite d'étude se fait dans les lycées de Lyon.

Pour accompagner ces apprentissages linguistiques, des voyages scolaires sont régulièrement organisés. Cette année, en Chine, pour les élèves de 4^{ème} qui étudient le Chinois depuis trois ans, en Allemagne et en Espagne. L'Italie et l'Angleterre complètent, certaines années, ces destinations linguistiques et culturelles.

L'enseignement du Latin et du Grec, complète l'offre en langue au collège.

Le collège Clemenceau est porteur d'autres projets, en particulier dans le domaine des sciences, du théâtre, du cinéma et de l'art, comme en témoigne, dans le hall d'entrée de l'établissement, l'œuvre de Gérard Visser, une valise animée, invitation au voyage, installée à la suite du partenariat avec la Biennale d'Art Hors les Normes.

Collège Clémenceau :

40 rue du Capitaine Robert Cluzan
Lyon 7^{ème} - 04 78 72 03 76
ce.0692339t@ac-lyon.fr

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)



Voilà une fonction bien mal connue de nos concitoyens et qui pourtant existe depuis fort longtemps.

Selon certains auteurs, on en trouverait mention dans « *Les Lois* » de Platon qui prévoyait des magistrats « chargés de veiller à l'aménagement des gymnases et des écoles, à la surveillance des locaux ainsi qu'à la fréquentation scolaire ».

De manière plus certaine, il faut remonter aux lois Guizot de 1833 pour qu'apparaisse le terme de « délégué » dans l'institution scolaire et la loi Goblet de 1886 pour que soient précisés les bases juridiques et l'esprit de la fonction.

Désignés par l'Inspecteur d'Académie, pour quatre ans renouvelables, le DDEN a pour principales missions de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

Jean-Pierre Verdière, actuel Président de la délégation du 7^{ème} arrondisse-

ment, insiste d'ailleurs sur l'importance de ce « travail bénévole et de soutien à l'école publique et laïque de la République » qu'il exerce depuis plus de 30 ans. Certes, l'environnement scolaire a changé, le nombre d'écoles à augmenter, mais le souci de proposer aux enfants un cadre d'études épanouissant demeure identique.

L'essentiel de sa mission consiste à visiter les établissements scolaires tout au long de l'année et à rendre compte de ses observations devant le Conseil d'école, instance qui regroupe notamment le Directeur de l'école, les enseignants, les parents d'élèves élus, le Maire ou son représentant ainsi que l'Inspecteur d'Académie ou son représentant

D'aucuns considèrent que son indépendance fait de lui un médiateur en lien permanent entre les écoles dont il a la charge, la Municipalité (qui construit et entretient les écoles maternelles et élémentaires) et

l'Inspection Académique (dont dépendent les enseignants) afin d'améliorer, le cas échéant, les conditions matérielles d'accueil des enfants. C'est également l'une des raisons pour laquelle il est consulté lors de la construction ou la rénovation d'écoles. Et, comme l'avoue Anne Sylvestre Baron, Déléguée depuis de très nombreuses années : « Nous avons la chance d'être dans un arrondissement où tout se passe plutôt bien » ■



L'équipe DDEN du 7^{ème} avec Yves Fournel et Martine Reynaud.

